



Remboursement de somme debitee frauduleusement

Par **kkaali**, le **22/04/2008** à **11:15**

Je me suis fait volé un chèque et celui ci a été encaissé frauduleusement il y a un peu plus d'un mois. Mon compte a été débité de 500euros alors que ni la date , ni le lieu n'étaient remplis sur ce chèque. De plus, la signature apposée sur le chèque ne correspond pas du tout à la mienne. J 'ai fait opposition auprès de ma banque et j'ai porté plainte au commissariat comme mon agence bancaire me l' a demandé. J 'ai également demandé par courrier le remboursement des 500euros dans le cadre de l'assurance moyen de paiement qui est incluse dans mon forfait gestion de compte. Cette somme ne m'a pas encore été remboursée et ma banque m'a informé qu'elle ne me serait pas remboursée avant la fin de l'enquête du commissariat! Quelles sont mes possibilités de faire avancer ce dossier plus vite dans la mesure où je dispose d'une assurance et que la banque me semble être en tort concernant l'encaissement du chèque?